Dans la période récente, l'arbre a encore perdu des branches. Ainsi, lors de la grande tempête de décembre 1999, dans la nuit du 25 au 26 décembre, une grosse branche du haut du houppier se brise. En tombant elle en casse une autre, latérale, située face à la maison du maître. Une autre grosse branche tombe fin 2006. En observant régulièrement le houppier chaque année, nous constatons la non-réitération de rameaux à partir de bourgeons dormants. Le houppier ne se régénère plus.

Photos © François Radigue

Un vœu de Letacq émis en 1895…

En 1895, Letacq s'étonne de la passivité des hommes : « Les vieux arbres, ces témoins intéressants des âges passés, ne mériteraient-ils pas d'attirer l'attention des pouvoirs publics ? Dans certaines contrées de l'Europe, on a fondé des sociétés dont le but principal est de les entretenir et de les conserver. C'est une bonne mesure, mais souvent insuffisante ; ils devraient être protégés par une loi ou un règlement spécial. Il me semble souverainement regrettable que, par suite de l'incurie administrative, les communes ou les particuliers insouciants puissent laisser disparaître les plus beaux ornements de nos bois, de nos jardins et de nos champs. »

L'abbé Letacq ne sera exaucé que trente-six ans plus tard. La loi du 2 mai 1930 est promulguée, elle concerne la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Et le 22 janvier 1931, le ministère de la Culture désigne le chêne du Tertre au titre des Sites inscrits, mesure réservée aux constructions humaines et aux paysages mais non pas à un arbre seul. En effet, l'État français hésite avant cette date à classer un site à partir d'arbres qui sont appelés tôt ou tard à disparaître, et préfèrerait classer des ensembles, avec éventuellement obligation de remplacer les individus manquants. D'autre part, si l'État est garant de la protection des arbres, il ne l'est pas de leur gestion.

Les routes fleuries réservoirs de biodiversité

Texte de Françoise Thouin
Photos d'Alain Le Marquer (sauf mention contraire)

Ils nous accompagnent et agrémentent nos déplacements routiers en nous offrant une riche palette de végétaux et de floraisons colorées, variant au fil des saisons. Mais, au-delà de leur caractère attrayant, les bords de routes constituent de véritables zones de refuge et de circulation pour la faune et la flore. Ils contribuent ainsi à la conservation de la biodiversité, à condition toutefois qu'ils bénéficient d'une gestion adaptée, favorable au maintien de la diversité des espèces sauvages.

Ces communes sont toutes plus ou moins liées à la barre de grès armoricain qui les traverse d'est en ouest, avec des habitats naturels relativement bien préservés :

- Les haies bocagères, avec une densité particulièrement importante sur ces communes, tout particulièrement la commune de Ger qui abrite le plus grand linéaire de haies sur le territoire du Parc (470 km recensés en 2010, pour une densité de 140 ml/ha).
- Des zones humides (prairies humides, tourbières, landes humides) entretenues par l'exploitation agricole qui permet leur conservation. Les marais de l'Égrenne sur les communes de Domfront-en-Poiraie et Saint-Gilles-des-Marais en font partie. Ils représentent quelques centaines d'hectares de marécages inondés l'hiver.
- Les massifs forestiers d'Andaines et de la Lande-Pourrie, qui abritent une grande diversité de milieux naturels, en particulier des landes sèches et humides.
- Des pierriers et affleurements rocheux en altitude (parfois à plus de 300 m de hauteur), directement liés à la géologie et au grès armoricain du secteur.

Le marais de Rouellé inondé en période hivernale
© François Nimal – CEN NO

En plus de ces milieux naturels, les conditions climatiques sont tout aussi particulières sur ce secteur, avec une pluviométrie importante, avoisinant par exemple 1100 mm par an à Mortain-Bocage. L'ensemble de ces caractéristiques géomorphologiques et climatiques ainsi que la préservation d'habitats naturels remarquables permettent la présence d'espèces rares à l'échelle du Parc, et parfois même à l'échelle normande. Celles-ci font l'objet d'un suivi particulier, et constituent le cœur du projet « grès d'union ».

Les espèces rares de la barre de grès (Photos © François Nimal – CEN NO)

Le polypode du hêtre *Phegopteris connectilis*

Il s'agit d'une petite fougère mesurant de 20 à 50 cm de longueur dont les frondes grandissent chacune le long d'un rhizome, contrairement à la majorité des fougères se développant en touffes. L'autre particularité de cette fougère est la paire de pennes à la base de la plante, qui est dirigée vers le bas et lui donne cet aspect si particulier. Ce caractère morphologique lui a valu le surnom de « moustache-du-Gaulois ». Cette espèce n'est présente que sur six communes de Normandie, dans des secteurs à forte pluviométrie. Elle est plus fréquente en zone de montagne, ayant besoin d'un climat frais et ombragé.

Le flûteau nageant *Luronium natans*

Cette plante aquatique de petite taille est particulièrement présente dans les marais de l'Égrenne, dans les fossés ou les mares. Ses feuilles, de forme ovale et d'une couleur vert foncé, peuvent être confondues avec celles d'autres espèces. Toutefois, sa fleur blanche à trois pétales est immédiatement reconnaissable en période de floraison. Celle-ci peut varier d'un site à l'autre en fonction des caractéristiques hydrologiques de l'habitat. Il s'agit d'une espèce en régression, suite au déclin des zones humides et au manque d'entretien de son habitat naturel. En effet, le flûteau a besoin de beaucoup de lumière et de milieux ouverts dits « pionniers ».

Le miroir *Heteropterus morpheus*

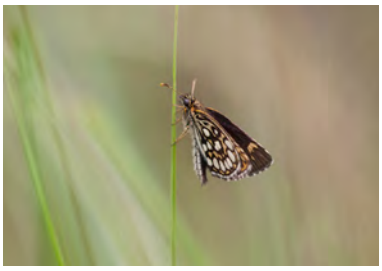

En plus de son vol « sautillant » caractéristique, cette hespérie est appelée « miroir » en raison de ses dessins ovales blancs ceinturés de noir sur la face interne de ses ailes postérieures. Ce papillon est présent dans l'Orne, essentiellement dans des landes humides ou des tourbières, deux milieux naturels en raréfaction mais bien présents sur le territoire de Grès d'Union. Il est étroitement lié à la présence de molinie bleue *Molinia caerulea*, dont la chenille se nourrit, et l'imago (papillon adulte) est visible de juin à juillet.

Isodontia mexicana

la belle américaine

par Thierry Plu

Été 2018, dans un ballet quotidien, des papillons, des mouches, des guêpes, des abeilles et d'autres espèces encore se délectent de nectar sur un parterre fleuri. Ils butinent inlassablement de fleur en fleur, spectacle coloré de la biodiversité d'un petit jardin à la sortie d'un bourg rural.

Moment de repos et de plaisir pour les yeux, quand tout à coup une jolie guêpe toute noire se joint à la table de dégustation. Quelle est donc cette nouvelle venue ? Je n'ai pas mémoire de l'avoir déjà rencontrée… Séduit par cette inconnue qui attise ma curiosité, je dois faire sa connaissance : me voici donc parti à la découverte de la belle…

Le 1er septembre 2018 à Lonlay le Tesson © Jacques Rivière

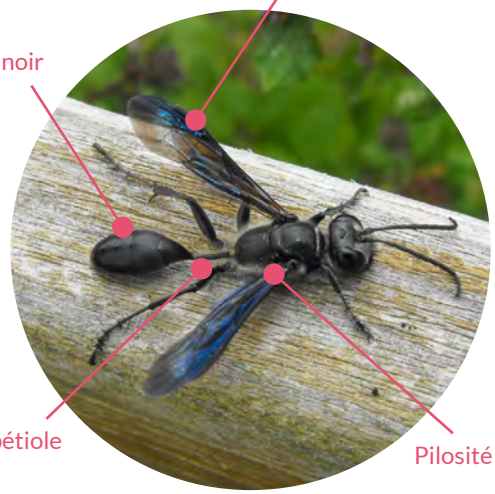

Isodontia mexicana est une espèce solitaire de la famille des sphécidés, des guêpes fouisseuses. De taille assez imposante, elle peut atteindre presque 20 mm.

Elle se reconnaît à son profil très particulier :

- une coloration uniformément noire (la plupart des autres sphécidés visibles en France arborent du rouge)
- une « taille de guêpe » très marquée (le premier segment de l'abdomen est très fin et allongé, formant ce que l'on nomme un pétiole)
- des ailes fumées avec des reflets bleutés
- des soies grises sur la tête et le thorax.

Originaire d'Amérique centrale et du Nord, elle serait arrivée dans le sud de la France, dans la région de Marseille à l'été 1944, à l'occasion du débarquement de fournitures militaires américaines. C'est en septembre 1950, sur la commune d'Agde (proche de Béziers), qu'elle est signalée pour la première fois en France. Depuis, son aire de répartition s'étend, doucement mais régulièrement. Sa première mention dans le nord-ouest de la France date de 2007 et elle est désormais ponctuellement observée en Bretagne, en Pays de la Loire, et très régulièrement en Île-de-France.

L'espèce est maintenant connue des cinq départements de Normandie (biblio. II).

Inventaire botanique de la commune de Ceton

par Joachim Cholet et Alain Le Marquer (texte et photos)

Dans le cadre de ses activités, l'Association faune et flore de l'Orne (AFFO) organise tous les ans une demi-douzaine d'inventaires botaniques dans le département. Ces inventaires ont un double intérêt : le premier est d'ordre pédagogique, puisque ces sorties, ouvertes au public, permettent à la fois de s'initier à la botanique et, pour certaines, d'acquérir un niveau d'expert ; le second est d'inventorier le plus grand nombre d'espèces, avec pour objectif la réalisation d'un atlas botanique de l'Orne, et ceci en partenariat avec le Conservatoire botanique national (CBN) de Brest.

Le choix des communes se porte sur les moins prospectées, ce qui était le cas de Ceton, commune la plus méridionale du département, avec seulement 133 taxons (espèces) recensés.

S'il est prévu dans le programme de l'AFFO, l'inventaire est organisé sur la journée avec un rendez-vous toujours fixé sur la place de l'église de la commune concernée. Sur les vieux murs du cimetière et autour des tombes, on rencontre toujours un cortège de plantes spécifiques comme par exemple certaines fougères ou la ruine de Rome *Cymbalaria muralis*, et un petit tour dans le bourg fait rapidement monter la liste à une centaine d'espèces.

Dans ce compte rendu, nous ne mentionnons que les plantes les moins fréquentes, quoique parfois banales.

1

2

3

4

1 Double pirogue des îles des Amis, ancêtre des catamarans
2 *Banksia repens*, arbuste d'Australie occidentale
3 *Eucalyptus globulus*
4 Perruche à taches noires du cap de Diemen

Source : Planches de l'ouvrage de La Billardière

La diversité des travaux de La Billardière

La Billardière est célèbre pour son récit de l'expédition à la recherche de La Pérouse ainsi que pour ses ouvrages accompagnés de planches concernant les plantes de Syrie, la flore de Nouvelle-Hollande et celle de Nouvelle-Calédonie. Il a aussi publié une dizaine d'ouvrages plus spécialisés, et notamment sur la famille des palmiers, les litchis cultivés aux Moluques, le lin de Nouvelle-Zélande, les cocotiers des Maldives, les mœurs des bourdons ou aussi un mémoire « sur les moyens employés par les rainettes pour s'élever le long des corps, même les plus lisses »…

Les écrits politiques de La Billardière reflètent ses idées révolutionnaires dans la mesure où, bien souvent, il prend la défense des « naturels » ou des « sauvages » contre leurs oppresseurs européens. Il écrit dans son livre sur son expédition : « Les Hollandais sacrifient les Aborigènes à leur vengeance et à leurs prétendus intérêts politiques » ; « Les gouverneurs de Java lèvent sur les Naturels des contributions beaucoup plus fortes que celles qui doivent être versées dans les magasins de la Compagnie hollandaise et en font tourner l'excédent à leur profit ».

Toutefois, La Billardière ne s'illusionne pas et dénonce fortement l'anthropophagie (à laquelle il a échappé en Nouvelle-Calédonie…) et les mœurs séculaires des Africains qui se réduisent en esclavage entre eux, ayant induit cette détestable pratique auprès des Européens.

Le savant était bien au cœur de son époque, entre guerres d'indépendance, lutte contre l'esclavage, progrès scientifique, humanisme et débats sur l'égalité des hommes.

Quiz nature spécial printemps !

par Françoise Thouin

De nombreux indices nous signalent l'arrivée du printemps, mais connaissez-vous bien ces indices dans l'Orne ?

© Jacques Rivière

1 À quelle époque reviennent les premières hirondelles ?

- ☐ 10 mars – 21 mars
- ☐ 21 mars – 1er avril
- ☐ 1er avril – 15 avril

2 Quelle est la grenouille qui pond la première dans les mares ?

© Alain Le Marquer

☐ la grenouille verte

© Alain Le Marquer

☐ la grenouille rousse

© Jean-Loup Charpentier

☐ la grenouille agile

© Françoise Thouin

3 Les premières jonquilles fleurissent en :

- ☐ février
- ☐ mars
- ☐ avril

© Jacques Rivière

4 Le coucou fait entendre son chant à partir de :

- ☐ fin mars
- ☐ début avril
- ☐ mi-avril